



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Culture: personnel

Question écrite n° 38970

Texte de la question

M Jean Laborde appelle l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur le traitement discriminatoire des personnels scientifiques de son ministère accordant un certain nombre d'avantages aux personnels des musées alors que d'autres personnels titulaires de diplômes équivalents et notamment les conservateurs d'archives n'en bénéficient pas. Il lui demande pour quelle raison les mêmes avantages ne pourraient être attribués à ces derniers.

Données clés

Auteur : [M. Laborde Jean](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38970

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1502